



TEXTE n° 54  
« Petite loi »

# ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

SEIZIÈME LÉGISLATURE

12 janvier 2023

---

---

## PROPOSITION DE LOI

*visant à supprimer les zones à faibles émissions mobilité*

*L'Assemblée nationale n'a pas adopté la proposition de loi.*

*Délibéré en séance publique, à Paris, le 12 janvier 2023.*

*La Présidente,*  
*Signé : YAËL BRAUN-PIVET*

---

Voir les numéros : 257 rect. et 663.

---

